

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	7 (1961)
Heft:	4
Artikel:	Une nouvelle importante : la Société helvétique de bienfaisance de Paris vient d'acquérir pour ses vieillards une très belle propriété
Autor:	Vaucher, Robert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-849042

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une nouvelle importante :

La société Helvétique de Bienfaisance de Paris vient d'acquérir pour ses vieillards une très belle propriété

★ ★ ★

La Société Helvétique de Bienfaisance de Paris vient de tenir, dans les salons de l'Ambassade de Suisse, sa 141^e assemblée générale, qui a revêtu une importance exceptionnelle du fait de l'acquisition toute récente d'une magnifique propriété située aux portes de la capitale, 4, rue Minard, à Issy (Seine).

C'est là que va pouvoir être installé l'Asile Suisse des Vieillards de Paris, qui se trouvait depuis 1866 avenue de St-Mandé et qui était à la fois trop exigu et trop vétuste. Cette propriété, jusqu'ici Maison de la Mère St-Alfred, sous la direction des religieuses hospitalières de St-Thomas-de-Villeneuve, était une maison de convalescence et de repos pour dames et jeunes filles, munie de tout le confort moderne avec une vue magnifique sur Paris, de grands jardins et des pièces d'eau.

M. Hermann Matthey, Président, ouvrit la séance par la prière traditionnelle prononcée chaque année depuis 1828 et écoutée debout par l'assistance, puis donna la parole au secrétaire, M. Charbonnier, qui lut le rapport du Conseil, rappelant que, fondée en 1820, la Société vient de terminer son 140^e exercice, annonçant l'initiative prise par le Conseil d'Administration, de créer une maison pour les convalescents et les incurables, qui va pouvoir être construite dans les jardins de la nouvelle propriété.

Actuellement, la Société assiste régulièrement 230 compatriotes et apporte occasionnellement son aide dans plusieurs centaines de cas. La fête de Noël permit de choyer 175 déshérités et la Commission des colonies de vacances envoya une centaine d'enfants en Suisse, voyage qui, pour beaucoup de ceux-ci, fut la première prise de contact avec la mère-patrie. Toute une action de dépistage est entreprise pour découvrir et aider les malades suisses isolés. Les dames de la colonie se réunissent à l'Ambassade sous l'aimable présidence de Mme Micheli pour travailler à la confection du vestiaire, qui permet de faire bien des heureux.

Les comptes de 1960 se bouclent par un déficit de 17.700 NF ; aux recettes, les cotisations ont été de 84.100 NF, les subsides de la Confédération : de 193.500 NF et ceux des Cantons et Communes : de 167.308 NF. Les secours distribués s'élèvent à 387.400 NF.

Malgré ses 141 ans, la Société est en plein essor, et son Président, M. Matthey, le prouva en annonçant l'importante acquisition qu'elle venait de faire. Les engagements pris l'obligent à trouver, pour terminer les travaux en cours, une somme de 1.500.000 NF. Cette acquisition va permettre de compléter l'équipement social de la colonie, grâce à ce magnifique ensemble immobilier qui couvre 11.105 m² dont 8.000 en bâtiments, situés à 100 m. de la station terminus du métro Nord-Sud : Mairie d'Issy. Il se compose de dix corps de bâtiments et d'un solarium. L'immeuble est entièrement meublé et équipé avec chauffage au mazout, buanderie, lingerie, cuisine très moderne. Il permet de recevoir 110 personnes et de loger le personnel. Les 50 vieillards qui, depuis des années, attendaient pour entrer à la Maison de Retraite suisse de St-Mandé, vont pouvoir maintenant terminer leur vie dans un cadre vraiment agréable.

Cette acquisition est survenue au moment même où un début d'incendie à l'Asile de St-Mandé avait attiré l'attention des services de sécurité, qui avaient mis en demeure le Conseil d'Administration de procéder à d'importants travaux qui auraient diminué la capacité de logement, auraient coûté fort cher et causé beaucoup d'ennuis aux pensionnaires.

La Colonie suisse de Paris aura ainsi, dans un même secteur, l'ensemble de ses services sociaux. C'est par un vote unanime que le Conseil a assumé l'engagement financier important qui permettra de réaliser les dernières volontés de plusieurs généreux donateurs.

Un message de M. Raoul La Roche, Trésorier de

l'Asile suisse des Vieillards, retenu à Bâle par la maladie, exposa aux assistants les raisons pour lesquelles il a été nécessaire de trouver pour nos vieillards dans l'âge un autre Asile que celui de St-Mandé et félicita M. Zurcher, son Président d'honneur, de l'activité qu'il a déployée en faveur de nos vieux compatriotes. M. Helfenberger, qui vient de succéder comme Président à M. Zurcher, va assumer la rude tâche de l'installation dans la nouvelle propriété.

L'Ambassadeur, M. Pierre Micheli, prit ensuite la parole et, dans une de ses allocutions si pleines de cœur — dont nous publions ci-après un large extrait — fit l'éloge de la solidarité et rappela le rôle moral si important que joue la Société Helvétique au sein de notre colonie. « Vous avez, dit-il, démontré ce qui peut être entrepris, lorsqu'on a le souci de son prochain. La Société Helvétique a derrière elle un long passé et de belles réalisations. Elle vient de prouver qu'elle ne se complaisait pas dans la satisfaction du devoir accompli, mais qu'elle voulait élargir son action en prenant de grandes décisions dignes de la colonie en dotant celle-ci d'une maison pour les incurables et pour les convalescents, et en donnant à l'Asile suisse des Vieillards une expansion nouvelle. »

Le vieillissement de la colonie, a remarqué l'Ambassadeur, ne signifie pas sa dévitalisation. Nous en avons des signes évidents : l'Hôpital Suisse, qui s'élèvera bientôt, la « Maison Suisse » que prépare la Chambre de Commerce suisse en France et maintenant, tout cet ensemble immobilier d'Issy. Ces différents projets ne s'opposent pas les uns aux autres, mais se complètent. « Je voudrais assurer, déclara l'Ambassadeur, à ceux qui ne ménagent pas leur peine pour les faire aboutir, qu'ils peuvent compter sur l'appui de l'Ambassade. » Il apporta ensuite les sentiments de gratitude des autorités fédérales aux hommes qui, dans notre colonie, œuvrent pour le bien de tous.

M. Micheli fut très applaudi lorsqu'il demanda à l'assistance d'adresser un message personnel à M. Petitpierre, lui exprimant notre gratitude et nos remerciements pour son action et pour tout ce qu'il fit pour notre pays et pour l'ensemble des Suisses de Paris.

Une collecte faite dans les rangs de l'assistance rapporta 2.140 NF. Le Conseil et le Bureau furent réélus à l'unanimité. L'Ambassadeur et Mme Micheli offrirent ensuite une réception qui permit aux Suisses de s'entretenir agréablement dans une atmosphère très cordiale, des projets d'installation de cet ensemble social, vraiment digne de notre colonie.

Robert VAUCHER.

MÉTHODE HELLES

enseignée par Marguerite VILLARD

GYMNASTIQUE - RYTHMIQUE

basée sur la respiration et la détente, action sur le système nerveux, végétatif et glandulaire. Assure la souplesse et une bonne coordination.

Education esthétique.

Cours collectifs - Leçons particulières

Enfants et adultes

Renseignements : Ecrire à Mlle M. Villard
80, rue Saint-Dominique - PARIS, 7^e

MARCEL SAUVAIN

Agent général

5, avenue de la République, Paris, 11^e - OBE. 35-82

Installations et spécialités Schering pour galvanoplastie

Métaux non ferreux mi-ouvrés Wieland

Porcelaines haute et basse tension

Les Laboratoires de Chimie Industrielle

5, avenue de la République, Paris, 11^e - OBE. 35-82

Directeur : Marcel SAUVAIN

Spécialités pour le traitement des fusions de métaux

Enduits pour moules métalliques

A vendre cause santé

FONDS DE COMMERCE

PRODUITS LAITIERS

Pour couple du métier, excellente situation

Offres à

E. EICHER, 23, rue Mercière
Mulhouse (Haut-Rhin)